

L'Indépendant. Organe de
défense des intérêts politiques
et économiques de la 3e
circonscription d'Alger,
paraissant le [...]

. L'Indépendant. Organe de défense des intérêts politiques et économiques de la 3e circonscription d'Alger, paraissant le jeudi. 1935-05-17.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE BLIDA

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mercredi dernier, le nouveau conseil municipal, issu des élections des 5 et 12 mai, avait été convoqué à la mairie, pour procéder à l'élection de la Municipalité.

A 17 heures précises, la séance est ouverte sous la présidence du maire sortant, M. Gaston Ricci, en présence de l'unanimité de ses collègues et d'un grand concours de population, difficilement contenus dans la grande salle des délibérations de la mairie et les couloirs y attenants.

L'urgence de la construction d'un nouvel hôtel de ville ainsi qu'apparait aux yeux des moins avisés, l'Espérance, la question de l'emplacement, tout désigné, mais indispensible pour le moment, pourra en être aplanie.

M. GASTON RICCI Mes chers Collègues, Messieurs. Cette séance inaugure l'entrée en fonctions du nouveau conseil municipal de Blida.

Je tiens, en premier lieu, à dire, à ceux d'entre vous que j'appellerai « les anciens », la joie que j'éprouve à les retrouver à mes côtés, j'adresse aux « nouveaux » mes souhaits de bienvenue les plus affectueux.

Et, de suite, au nom de vous tous, j'exprime, à notre brave et sage population, toute notre profonde gratitude pour la confiance si complète qu'elle nous a témoignée.

Comment ne pas être vous-mêmes touchés de ce qui a été, même au loin, une répercussion énorme. Notre longue liste passant dès le premier tour toute entière, à une belle majorité, celui que vous avez choisi comme chef arrivant en tête.

D'un autre côté, tous nos collègues indigènes de la formation Bachir, élus eux aussi.

L'indication du corps électoral, dans sa grosse majorité, a été des plus nettes, à l'occasion de cette consultation dont on ne saurait exagérer l'importance. Car, il a nettement désigné les hommes qu'il voulait pour administrer, durant six années, les intérêts de notre importante commune.

Et maintenant, je ne dis pas seulement la trêve, mais l'unité s'impose entre tous ceux qui, tout en relevant de partis différents, ne peuvent rester impassibles devant la menace extérieure et les graves préoccupations de nos dettans. Tous les hommes de bien, sans exception, ont cherché à comprendre et à répondre à notre appel à la concorde, pour la tranquillité et le plus grand profit de tous.

Déjà, d'ailleurs, et aussitôt la bataille terminée, Blida a oublié les divisions mesquines, les querelles de boutiques, nous a vus en paix, Français, qui l'ont agité pendant quelques semaines. Notre ville a repris sa physionomie habituelle et s'est remise au travail.

Quant à nous, notre devoir est dicté par la confiance si totale qui nous a été accordée. Sans sacrifier à la démagogie, sans faire de folles promesses, nous nous exposons au programme, attachons nos, sans retard, à la réaliser. Continuons l'œuvre entreprise par la municipalité précédente qui a reçu l'approbation du corps électoral.

Nous maintiendrons la santé de nos finances, nous ferons totalement disparaître cet air de vétusté qui enveloppait notre ville depuis des années et qui ne cadre plus avec le développement intensif qui en double l'importance. Tout en recherchant l'utile, ne perdons pas de vue l'agréable; c'est-à-dire le côté esthétique qui attire, qui charme et qui retient les touristes et les visiteurs.

Blida, ville de l'eau fraîche et bonne, mais aussi en possession de l'abondance, ne doit plus continuer à la cacher dans ses canalisations souterraines; il faut que nous la répandions en grande quantité, que bassins et jets d'eau apportent à la cité riante des Roses, la verdure et la fraîcheur.

Je m'arrête, mes chers Collègues. Je suis, vous savez, plus amateur des réalisations utiles que des paroles. Je vous invite donc à vous mettre immédiatement à l'œuvre en commençant par constituer notre municipalité.

De vifs applaudissements soulignent le discours du Maire.

M. Imbert, secrétaire général, procède à la formalité d'installation des conseillers élus et cède ensuite la présidence au doyen d'âge, M. Pellice. Le vénéré doyen, toujours alerte, après un appel qui permis constater la présence de tous les élus, les invite à nommer le nouveau maire. L'urne circule et le dépouillement donne le résultat suivant:

Nombre de votants: 39; Suffrages exprimés: 39. M. Gaston Ricci, auquel on fait une véritable ovation, obtient 33 voix. M. Pellice le proclame élu maire de Blida et lui cède la présidence de l'assemblée municipale.

M. Ricci remercie de tout cœur ses collègues du témoignage d'estime qui lui est accordé, il en est très touché et il promet de se consacrer tout entier à son mandat. Il s'efforcera, comme dans le passé, de se montrer digne de l'honneur inappréciable pour lui, d'être le premier élu de la ville de Blida.

Il est alors procédé, dans les formes réglementaires, à l'élection des adjoints.

MM. Gazez, Castel, Texier et Pons ont successivement élus et prononcé leur serment. M. Cortès est élu adjoint spécial de Dalmatie. Voici les remerciements adressés par chacun d'eux au conseil:

M. CAZES Mes chers amis, je vous remercie de la confiance et de la sympathie que vous venez de me témoigner, et que je m'efforcerais de mériter à l'entière satisfaction de la population blidéenne.

M. CASTEL Le témoignage d'estime et de confiance que vous venez de me donner en me maintenant dans mes fonctions de deuxième adjoint, alors que mon désir eût été de rester dans le rang, me touche profondément.

Je vous remercie de tout cœur. Pendant six ans, j'ai collaboré de mon mieux avec beaucoup d'entraide pour le relèvement des finances de la ville.

J'ai dû tenir parfois un rôle bien ingrat. Puiser dans la poche du contribuable n'est pas une tâche agréable. Elle vous attire par surcroît la rancune féroce de nos concitoyens. Cependant comment réaliser un programme approuvé par le corps électoral avec une caisse vide.

Uniquement soucieux de l'intérêt général j'ai conscience d'avoir rempli ma mission avec prudence et équité.

Les résultats acquis vont permettre au nouveau conseil d'envisager comme je l'ai d'ailleurs demandé dans mes deux derniers rapports sur le budget, la réduction de certaines taxes.

Je m'efforcerais dans l'avenir de vous aider dans la faible mesure de mes moyens à rendre plus prospère et plus belle notre cité.

M. TEXIER Mes chers collègues, je vous remercie de votre témoignage de sympathie; je ferai de mon mieux pour la prospérité de notre cité.

M. PONS Monsieur le Maire, Messieurs. Je suis plus profondément ému que je ne saurais l'exprimer; c'est donc par un simple remerciement que je vous dirais la satisfaction que j'éprouve de votre mandat de sympathie.

Nouvellement arrivé parmi vous, je m'efforcerais cependant de donner satisfaction à la population blidéenne, pour le plus grand bien de notre cité, si je le peux.

M. CORTÈS Vous avez mis en moi votre confiance. Je vous en remercie et j'espère la mériter, comme par le passé. Toutes ces déclarations sont vivement applaudies.

En ce qui concerne les conseillers indigènes et sur leur demande, la question d'adjoint sera examinée à la prochaine séance du Conseil.

Le Maire propose à l'assemblée municipale l'adoption et l'envoi des télégrammes et -dépêches: Jules Cardé, gouverneur général, Algérie; -Nouveau Conseil municipal Blida réuni en sa première séance; -vous adresse témoignage de son admiration et de sa respectueuse sympathie. Il fait le souhait que vous restiez longtemps encore à la tête de cette Algérie que vous administrez avec tant d'autorité et de compétence. Sentiments dévoués. Gaston Ricci, maire.

Pierre-Etienne Flandin, président Conseil Ministres, Paris; -Nouveau Conseil municipal Blida réuni en sa première séance; -vous adresse expression de sa confiance et de ses sentiments respectueusement sympathiques. Gaston Ricci, maire. Gaston Doumergue, ancien Président République, Tournefeuille, -Nouveau Conseil municipal Blida réuni en sa première séance, vous adresse expression de sa profonde admiration et de ses sentiments respectueusement dévoués. Gaston Ricci, maire.

M. Imbert, secrétaire général, déclare que le personnel communal avait demandé à être admis à présenter ses félicitations et l'expression de son dévouement à la nouvelle municipalité. D'un commun accord, cette manifestation a été remise à une date ultérieure, afin de ne pas trop surcharger cette première séance déjà bien remplie.

Le Maire déclare: Nos collègues indigènes ont demandé que, durant notre mandat, il ne soit pas fait de distinction entre les membres du conseil indigènes et les européens, que notre assemblée constitue un bloc homogène de 39 conseillers français.

Je vous prie de donner votre avis. L'assemblée répond par des applaudissements prolongés.

Sur la demande de M. Bousquet, précédemment désigné aux fonctions de président du comité des fêtes annuelles, le conseil désigne M. Pons, pour le remplacer.

La séance est levée à 18 heures.

Les déléguations du Maire aux adjoints et à ses collègues seront faites ultérieurement. Nous les donnerons en temps utile à la population.

Ainsi s'est terminée, dans une atmosphère de confiance digne d'être soulignée, la première séance du nouveau conseil municipal, qui augure bien de celles à venir.

La concorde la plus parfaite y régnait tout au long. Des amis de M. Gaston Ricci étaient venus de très loin, pour assister à cette réunion. Nous en avons reconnu de Boufarik, Douéra, Babahassen, Mouzaïville, Alger, etc., venus témoigner leur sympathie au Maire.

Après la séance du conseil municipal, la clique de Nedjma-Sports, donna une aubade devant la mairie. Précédée de son conseil d'administration, elle alla ensuite jusqu'à la villa de M. Gaston Ricci, où elle salua le maire de Blida, auquel furent remises trois magnifiques gerbes de fleurs.

Ce geste a profondément ému le chef de la municipalité, qui en remercia vivement ses amis de Nedjma-Sports.

A. F. Gestion socialiste

ARRESTATION DU MAIRE SOCIALISTE DE BENI-SAF

M. Gonzales, maire socialiste de Beni-Saf, dont la liste a été réélue aux dernières élections, a été arrêté mardi après-midi et incarcéré à Tiemcen. Il est accusé de détournement de deniers publics.

Son arrestation a donné lieu à de graves scènes de désordre. On compte plusieurs blessés parmi le service d'ordre. Vingt et une arrestations ont été opérées.

AUX JEUNES

La réunion des jeunes amis de M. Gaston Ricci qui devait avoir lieu ce soir, jeudi, à 18 heures, au Tabarin, est reportée à une date ultérieure, en raison de la fête du 65^e d'Artillerie.

Dans notre numéro de lundi, nous donnerons la date et l'heure de la réunion reportée.

ECHOS

« GAGNEZ DE L'ARGENT » en travaillant chez vous, dans toute la France et dans les colonies françaises. par M. Tridon (Médaille d'Honneur d'Encouragement au Dévoûment).

Voici un livre qui sera très utile à tous les habitants de notre Colonie; il contient une documentation très complète sur les travaux de bureau, les travaux manuels d'intérieur et de plein air que les hommes et les femmes peuvent entreprendre partout avec succès.

Les fonctionnaires, les commerçants, les artisans et les colons auront également intérêt à l'étudier pour se tenir au courant des méthodes modernes de travail employées dans la métropole pour la mise au point de diverses petites industries.

Ce beau livre de 208 pages est envoyé contre la somme de 16 francs en mandat par La Maison du Progrès, 6, rue des Fossés-St-Jacques, Paris (V).

Grand Prix Littéraire de l'Algérie

Il est rappelé aux intéressés que le Grand Prix Littéraire de l'Algérie, d'une valeur de 10.000 francs est réservé à une œuvre purement littéraire: roman, nouvelles, contes, récits, œuvres théâtrales, dialogues, relations de voyages, histoire de l'Algérie, critiques d'art et de littérature.

Le Grand Prix décerné chaque année, est réservé aux écrivains algériens, dans la Colonie ou y ayant séjourné durant un temps suffisant selon l'appréciation du jury ainsi qu'aux écrivains métropolitains ayant fait des publications sur l'Algérie.

Le jury ne reçoit en principe aucune déclaration de candidature. Toutefois les écrivains qui désirent se signaler à l'attention du jury sont avisés que leurs ouvrages, imprimés ou dactylographiés, devront parvenir avant le 1^{er} septembre 1935 au Gouvernement général de l'Algérie (Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, 2^e bureau), en 6 exemplaires au minimum et avec une notice indiquant les noms, prénoms, lieu de naissance et adresse des auteurs.

Les ouvrages soumis ne seront pas rendus. Le lauréat devra mettre à la disposition de la Colonie 20 exemplaires de son œuvre primée destinés aux bibliothèques publiques de l'Algérie.

Un concours sur titres et sur épreuves sera ouvert le 18 juin 1935 pour l'emploi de directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sidi-bel-Abbès (Oran).

Un concours sur titres et sur épreuves sera ouvert le 18 juin 1935 pour l'emploi de directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sidi-bel-Abbès.

Les demandes accompagnées de pièces réglementaires devront être parvenues au Gouvernement général de l'Algérie (Direction des Services Economiques) avant le 1^{er} juin 1935.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Gouvernement général de l'Algérie (Direction des Services Economiques) à Alger.

Réglementation de l'importation des farines algériennes dans la Métropole

Le Gouverneur général porte à la connaissance des intéressés les dispositions suivantes du décret du 7 mai 1935 publié au Journal Officiel de la République Française, du 8 mai.

Les farines importées d'Algérie dans la Métropole ou de la Métropole en Algérie devront être obtenues en incorporant dans la mouture les pourcentages réglementaires de blés stockés et reportés obligatoires respectivement dans la Métropole ou l'Algérie. Lorsque les pourcentages réglementaires d'emploi de blés de report ou de blés de stock n'ont pas été identiques dans la Métropole et l'Algérie, ces farines doivent, pour obtenir les titres de mouvement nécessaires à leur circulation dans le territoire importateur, être accompagnées d'attestations d'équivalence dans des conditions fixées respectivement par le Ministère de l'Agriculture ou le Gouverneur général.

Par application de ces dispositions le Journal Officiel du 8 mai publie l'avis dont la teneur suit: Les titres de mouvement nécessaires à la circulation sur le territoire métropolitain des farines de blé tendre en provenance d'Algérie ne seront délivrés que sur production d'une attestation AE de cent kilogrammes pour trois cent cinquante kilogrammes de farine introduite. L'attestation AE présentée sera frappée d'un cachet d'annulation lors de la délivrance du titre de mouvement. Le volent n° 2 restera joint au dit titre. Le volent n° 3 sera renvoyé au Comité Interprofessionnel de contrôle des importations, 28, boulevard Raspail, Paris. Les prescriptions ci-dessus seront applicables à toutes les marchandises ayant quitté l'Algérie postérieurement au 8 mai, le connaissance du navire faisant foi de la date date.

Pour renseignements concernant la délivrance des attestations AE seront fournis aux intéressés sur demande par le Comité Interprofessionnel de contrôle des importations, 28, bd Raspail, Paris.

Blé tendre

Par arrêté du 9 mai 1935, le Gouverneur général de l'Algérie a fixé à 90 pour cent, à compter du 16 mai 1935, le pourcentage minimum de blé tendre de la récolte 1934 ayant fait l'objet de contrats de stockage, à vendre échelonnée que les meuniers devront obligatoirement mettre en œuvre pour la fabrication de farines destinées à la panification.

Académie d'Alger COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES DE BLIDA (Avenue Foch)

Examen d'admission en sixième

Les deux sessions de l'examen d'entrée dans la classe de sixième s'ouvriront le vendredi 28 juin et le mardi 1^{er} octobre, aux Cours Secondaires. Il est préférable de présenter les candidates à la session de juin qu'à celle d'octobre, l'expérience prouvant que de jeunes élèves oublient souvent au cours des grandes vacances une partie des connaissances acquises pendant l'année scolaire.

Les épreuves de l'examen comprendront: un devoir de français (bref compte rendu de lecture, dictée et question), et un devoir d'arithmétique (deux problèmes, dont l'un sur le système métrique). Les études secondaires débutant normalement à l'âge de dix ou onze ans, ces épreuves seront d'un niveau inférieur à celui du certificat d'études primaires. Mais les élèves pourvues de ce diplôme sont encore à temps pour se diriger vers les études secondaires.

Les candidates devront avoir déposé leur dossier dans l'établissement avant le jour de l'examen (certificat de naissance sur papier timbré, certificat médical constatant l'aptitude de l'enfant à poursuivre ses études, notes obtenues au cours de l'année scolaire).

Seront dispensées de l'examen les élèves reçues à la première série du concours des bourses, et à qui il suffira de remettre une demande d'inscription à la directrice avant le 28 juin.

Il est rappelé que les études secondaires sont gratuites, et qu'elles comportent deux sanctions: d'une part, le certificat et le diplôme d'études secondaires, examens sans latin, équivalents au brevet élémentaire et au baccalauréat, et d'autre part, le baccalaurat, que les familles recherchent de plus en plus pour leurs filles comme pour leurs fils.

La directrice recevra les familles, pour tous renseignements, les jours de classe, de onze heures à midi.

Compagnie de Navigation Mixte

CHANGEMENT D'HORAIRE

La Compagnie de Navigation Mixte attire l'attention des passagers sur les changements dans les horaires de ses courriers à la fin du mois de mai.

Les départs auront lieu d'ALGER: 1^o Sur Marseille (direct), le mardi à 18 h. 30 à partir du 28 mai inclus, par l'« El-Djazair ».

2^o Sur Marseille (via Palma), le vendredi à 18 h. 30, à partir du vendredi 31 mai inclus, par le « G.-G. Tirman ».

A destination d'ALGER les départs auront lieu: 3^o Sur Port-Vendres, le mercredi et le samedi, à 18 h. 30, à partir du mercredi 29, par l'« El-Kantara ».

Néanmoins le départ du mardi 28 mai maintenu sera effectué par l'« El-Mansour ».

4^o Sur Marseille (direct), le lundi à 11 heures, à partir du lundi 27 mai par l'« El-Djazair »; arrivée à Alger, mardi à 7 heures.

5^o De Marseille (via Palma), le mercredi à 18 heures, à partir du mercredi 29 mai, par le « G.-G.-Tirman »; arrivée le vendredi à 6 heures. Il n'y aura pas de départ sur cette ligne le 27 mai.

6^o De Port-Vendres, le mardi et le vendredi, à 14 heures, à partir du mardi 28 mai, par l'« El-Kantara ».

Arrivées les lundis, à 9 heures. Après le 1^{er} juin, l'horaire d'été sera pleinement en vigueur. Tous les départs d'ALGER seront effectués à 18 h. 30, le mardi sur MARSEILLE (direct) et le mercredi sur PORT-VENDRES, le vendredi sur MARSEILLE (via PALMA) et le samedi.

Informations militaires

Ecole de perfectionnement des officiers de réserve d'Artillerie de Blida

Séance d'instruction du samedi 18 mai 1935: Rassemblement à 14 heures au quartier Salignac-Fénelon.

La Fondation Gaston RICCI

La « Fondation Gaston Ricci », dont l'aménagement est terminé ouvrira ses portes le 15 mai. Cette œuvre, qui fonctionne entièrement comme une clinique privée, a pour but de surveiller et de traiter les femmes en couches et les nourrissons, et de donner, dans de remarquables conditions d'hygiène et de confort, le maximum de sécurité. Le tout dans un cadre splendide, dans une région dont la réputation de salubrité n'est plus à faire, depuis longtemps.

La Fondation Gaston Ricci est une œuvre d'utilité publique au premier chef; c'est une œuvre de protection sociale qui a pour but d'assurer, au maximum, la protection des mères et celle des enfants, dans un pays où la natalité est, malheureusement, en décroissance.

Cette Fondation est dirigée par M. le professeur Lacaze, qui en assure, personnellement et efficacement, le service.

Autour de lui se groupe un personnel particulièrement sélectionné: quatre religieuses, sœurs missionnaires de Notre-Dames-d'Apôtres; une sage-femme diplômée de l'Ecole de Bordeaux, des infirmières et des femmes de service.

L'admission à la Fondation a lieu sans aucune formalité, sur simple autorisation donnée par le professeur Lacaze.

Le prix, d'après un tarif minimum, est adapté à toutes les situations. Il y a des places réservées à des indigents et pour les payants de plusieurs catégories.

En outre, un service de consultations pour les femmes enceintes, les suites de couches, et les nourrissons, est annexé à la Fondation, et fonctionnera trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, à 11 heures.

Le public pourra se rendre compte des efforts qui ont été faits par les organisateurs de la Fondation. Et cela, par lui-même, puisqu'il est admis, tous les jours, à la visiter de 14 à 15 heures.

CHRONIQUE LOCALE

FETES A SOUHAITER

Vendredi 17: St Pascal; Samedi 18: Ste Juliette; Dimanche 19: St Yves; Lundi 20: St Bernard.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 19 mai, la pharmacie Temime, 7, rue d'Alger, téléphone 27-11, sera de service.

NECROLOGIE

Nous avons appris, avec peine, la mort, survenue mercredi dernier, de Mme Garcia, épouse de notre ami M. J. Garcia, papetier-releur.

Ess obéques ont eu lieu le lendemain, au milieu d'une affluence recueillie.

Le corps a été transporté à Oran, où l'inhumation a été faite dans le caveau de famille.

Nous présentons à M. Garcia et à toute sa famille, l'expression émue de nos vives condoléances.

PRIX ROBERT PICO

Mardi 7 mai, à 9 heures, à l'école de la rue Tirman, attribution du prix Robert Pico. C'est le jeune Valancoy Claude qui en a été l'heureux bénéficiaire.

Nous félicitons vivement ce studieux élève.

VINS DE COCTEAU DE L'HARRACHE

Les vins de table: vieux rouge, rosé fruité, vieux blanc moelleux. Vins fins: blanc, rosé, blanc en caisses de 12 bouteilles.

Commandes: 8, chemin Yusuf, Alger, téléphone 52-18.

CONCOURS DE TIR INTERNATIONAL DE L'U.S.B.

L'édition 1935 de cette belle épreuve, annuellement organisée par la Commission de Tir de l'Union Sportive Blidéenne, commencera dimanche prochain 19 mai.

Elle est ouverte à tous et comporte de superbes prix exposés dans les vitrines des Galeries de France, admirablement prêtées par leur directeur, M. Granier.

Tous les amateurs de ce beau sport sont invités à se donneront certainement rendez-vous dimanche, de 7 heures à 10 h. 30, au champ de tir de la garnison.

REVUE DU DIX-NEUF MAI (Remise de décorations)

La revue des troupes de la garnison qui sera passée le 19 mai, à 8 heures, avenue Amand Le Goff, sera suivie d'une remise de décorations. Les nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'honneur ou décorés de la Médaille Militaire qui désirent recevoir leur insigne devant la revue des troupes sont priés de se faire connaître au bureau de la garnison, caserne Blandin, samedi, avant 18 heures, et de remettre à l'officier de garnison toutes pièces justificatives.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE UNION DES FEMMES DE FRANCE

Les membres adhérents de la Croix-Rouge Française au comité de Blida sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu à la mairie, le samedi 20 mai, à 17 heures. Réélection du bureau.

Les vice-présidentes: Mmes MISSET et CYVOCT

TOURNOI DE FOOTBALL ORGANISE PAR L'U.S.B.

L'Union Sportive Blidéenne organise pour les 9 et 10 juin prochain, une belle compétition de football qui a reçu le nom de « Tournoi de Pentecôte ».

Le FCB, l'ASB et l'USOM sont présents pour donner à cette épreuve un caractère régional qui sera sûrement apprécié des Blidéens et de leurs voisins.

Une superbe coupe et des breloques, en plus de récompenseront les vainqueurs, ce qui nous promet de belles joutes sportives.

QOL AVIV

Numéros gagnants de la tombola du 11 mai courant: 985 9 612 524 978 451 22 349 53 997 85 219 726 603 812 487 372 319 361 612 268 173 542 158 832 242 427 941 675 528 319 793 183 48 327 55 154 345 851 645 259 638 172 334 107 371 138 194 21 384 936

Prière de retirer les lots au siège social, 12, rue Tirman. Ceux non réclamés avant le 15 juin 1935, resteront acquis à la société.

Les Contes de L'Indépendant

Le poisson qui parle

Le pamphlétaire Bussac aimait les bêtes. C'est ce qui permit à Taillebourg de connaître la vérité sur sa mort.

Taillebourg était l'ami de Bussac et, à cette époque, il remplissait avec éclat les fonctions de directeur de la police judiciaire.

Un jour d'été, à la fin de l'après-midi, Taillebourg, après avoir téléphoné à Bussac pour s'assurer de sa présence chez lui, se fit conduire à Neuilly et, comme cela se produisait fréquemment, passa une heure environ à causer de choses et d'autres avec le polémiste.

Celui-ci montrait une mélancolie qui ne lui était pas habituelle. Taillebourg réussit à savoir qu'il s'agissait d'une grave peine de cœur. Depuis plusieurs années, Bussac aimait passionnément Lydie Trakesch, de l'Opéra. Or, elle venait de rompre avec lui pour épouser un riche Américain.

Taillebourg, qui n'estimait pas plus que de raison le caractère de la cantatrice, ne dissimula point qu'un tel dénouement lui causait peu de regrets. Mais il n'insista pas car Bussac restait sombre.

Vers 7 heures, Taillebourg l'emmena à Paris. Ils dinèrent dans un petit restaurant paisible. Après quoi Bussac déclara qu'il allait rentrer à Neuilly pour écrire son article quotidien; et il refusa l'offre qui lui fit Taillebourg de le reconduire en auto.

Le lendemain matin, pendant que le directeur de la police judiciaire s'habillait pour se rendre à son bureau, un coup de téléphone duquel Bussac déclara lui appartenait, le terrifiait: le nouveau directeur de la Boulogne venait de découvrir, pendu à un arbre, dans un fourré voisin de Neuilly, le cadavre de Bussac.

Une demi-heure plus tard, Taillebourg était sur les lieux. Le sol, durement gelé, n'avait pas conservé d'empreintes. La mort, selon le médecin légiste, remontait à la veille au soir. Le portefeuille de Bussac, bien garni de papiers et de billets de banque, sa montre, ses clés, ses bagues avaient été trouvés sur le cadavre, à qui, en apparence, rien n'avait été soustrait.

Ah! Ah! Fabier avait donc aperçu tout le monde? Il aboyait même après son collègue. C'est même cela qui m'a fait comprendre, dès ce matin, que M. Bussac n'était pas renté.

Ah! Ah! Fabier avait donc aperçu tout le monde? Il aboyait même après son collègue. C'est même cela qui m'a fait comprendre, dès ce matin, que M. Bussac n'était pas renté.

Parfait! songea Taillebourg. Si quelque un venait, c'est donc nécessairement Lydie... Mais comment déterminer si quelqu'un est venu? Il regardait tout autour de lui, soigneusement, et ne découvrait aucune trace révélatrice. Ce bureau, ce coffre avaient-ils été ouverts? Avait-on fait main basse sur quelque indoubtable écrit, quelque correspondance imprudente? Oui, certes, si un visiteur nocturne — qui ne pouvait être que Lydie — était entré dans cette chambre.

Prouver cette intrusion, c'était prouver le vol — ou la tentative de vol — et c'était, à coup sûr, prouver le meurtre.

Mais soudain, le vieux Simon poussa une exclamation qui sembla stupide, inraisonnable, presque bouffonne.

Monsieur, on a volé un poisson rouge! Il y en avait trois!

— Pliat-il? s'exclama Taillebourg. Un poisson rouge?...

Il s'approcha de l'aquarium sphérique. Deux cyprins et nageaient.

« C'est ma foi, vrai dit-il. Hier soir, j'en comptais trois. J'en suis sûr. Mais j'avoue que ceci est... déconcertant. »